

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
ET ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2015**

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de  
l'Institut québécois de planification financière

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut québécois de planification financière, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut québécois de planification financière au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Taillefer Lussier Gauthier S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Laval, le 7 mai 2015

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127887

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2015**

**TABLE DES MATIÈRES**

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	2
BILAN	3
FLUX DE TRÉSORERIE	4
NOTES COMPLÉMENTAIRES	5 - 9
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	10 - 11

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**

**RÉSULTATS**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Formation continue	1 872 336	2 931 101
Formation professionnelle	869 724	861 305
Communications et services aux affiliés	812 632	493 629
Intérêts	<u>50 330</u>	<u>47 420</u>
	<u>3 605 022</u>	<u>4 333 455</u>
<b>CHARGES</b>		
Frais de formation continue (annexe 1)	324 057	447 653
Frais de formation professionnelle (annexe 2)	381 164	380 245
Service des communications (annexe 3)	1 205 617	1 110 279
Administration (annexe 4)	2 050 300	1 900 446
Intérêts et frais bancaires	<u>78 233</u>	<u>71 368</u>
	<u>4 039 371</u>	<u>3 909 991</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(434 349)</u>	<u>423 464</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

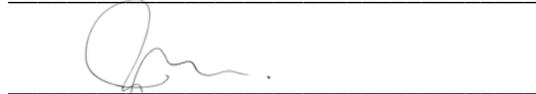
	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
SOLDE AU DÉBUT	143 806	67 760
Acquisition d'immobilisations corporelles à même les ressources non affectées	28 762	107 917
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(36 290)</u>	<u>(31 871)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>136 278</u>	<u>143 806</u>
<b>ACTIF NET INVESTI EN ACTIFS INCORPORELS</b>		
SOLDE AU DÉBUT	186 437	89 341
Acquisition d'actifs incorporels à même les ressources non affectées	35 041	135 350
Amortissement des actifs incorporels	<u>(70 104)</u>	<u>(38 254)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>151 374</u>	<u>186 437</u>
<b>ACTIF NET NON AFFECTÉ</b>		
SOLDE AU DÉBUT	2 145 593	1 895 271
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(434 349)	423 464
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	106 394	70 125
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	<u>(63 803)</u>	<u>(243 267)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 753 835</u>	<u>2 145 593</u>

**Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.**

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**
**BILAN**
**31 MARS 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	1 470 121	1 066 558
Débiteurs (note 3)	318 070	356 433
Frais imputables au prochain exercice	135 381	155 953
Placements échéant au cours du prochain exercice (note 4)	<u>1 070 374</u>	<u>-</u>
	2 993 946	1 578 944
<b>PLACEMENTS, au coût (note 4)</b>	1 062 732	2 102 094
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>	136 278	143 806
<b>ACTIFS INCORPORELS (note 6)</b>	<u>151 374</u>	<u>186 437</u>
	<u>4 344 330</u>	<u>4 011 281</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	623 991	559 900
Produits reportés	<u>1 678 852</u>	<u>975 545</u>
	<u>2 302 843</u>	<u>1 535 445</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations corporelles	136 278	143 806
Investi en actifs incorporels	151 374	186 437
Non affecté	<u>1 753 835</u>	<u>2 145 593</u>
	<u>2 041 487</u>	<u>2 475 836</u>
	<u>4 344 330</u>	<u>4 011 281</u>

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Administrateurs

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**
**FLUX DE TRÉSORERIE**
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(434 349)	423 464
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	36 290	31 871
Amortissement des actifs incorporels	<u>70 104</u>	<u>38 254</u>
	(327 955)	493 589
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 8)	<u>826 333</u>	<u>(675 721)</u>
	<u>498 378</u>	<u>(182 132)</u>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(28 762)	(107 917)
Acquisition d'actifs incorporels	(35 041)	(135 350)
Variation des placements	<u>(31 012)</u>	<u>1 295 342</u>
	<u>(94 815)</u>	<u>1 052 075</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	403 563	869 943
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>		
	<u>1 066 558</u>	<u>196 615</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>		
	<u>1 470 121</u>	<u>1 066 558</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

### 1. STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Institut, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui régit les sociétés sans but lucratif, fixe les normes de qualification de base en matière de planification financière, veille à la protection du public, édicte les règles de formation continue obligatoire des planificateurs financiers et décerne les diplômes attestant d'une compétence distinctive liée aux normes les plus élevées. De plus, l'Institut développe et publie la Collection, le manuel de référence en planification financière, qui est distribué par le biais de La Solution. L'Institut est considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'Impôt sur le Revenu*.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### Apports reçus en services

L'Institut reçoit des apports sous forme de services. Ces apports sont constatés à leur juste valeur lorsqu'il s'agit de services qui sont utilisés dans le cours normal des activités et qu'ils auraient dû être achetés par l'Institut autrement.

#### Comptabilisation des produits

L'Institut utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits d'inscription aux cours de formation et au congrès sont comptabilisés à titre de produits lorsque l'activité a lieu.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

#### Instruments financiers

##### *Évaluation des instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Institut consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

**Immobilisations corporelles**

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Équipement de bureau	dégressif	20%
Équipement informatique	dégressif	30%
Équipement téléphonique	dégressif	30%
Améliorations locatives	linéaire	durée du bail

**Actifs incorporels**

Les logiciels et le site Web sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30%. Le site Web – programme exécutif et le site Web – formation continue sont amortis selon la méthode de l'amortissement constant au taux de 25%.

**Ventilation des charges**

Les charges directement liées à une activité sont attribuées à cette activité. Les charges d'administration sont présentées séparément dans les renseignements complémentaires.

3. DÉBITEURS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Comptes clients	294 204	336 259
Intérêts à recevoir	26 633	16 914
Taxes à la consommation	<u>-</u>	<u>6 027</u>
	320 837	359 200
Provision pour créances douteuses	<u>2 767</u>	<u>2 767</u>
	<u><u>318 070</u></u>	<u><u>356 433</u></u>

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**
**31 MARS 2015**
**4. PLACEMENTS, au coût**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Dépôt à terme échéant le 15 septembre 2015, 1,65%	1 070 374	1 053 000
Dépôt à terme échéant le 15 septembre 2016, 1,30%	<u>1 062 732</u>	<u>1 049 094</u>
	2 133 106	2 102 094
Placements échéants au cours du prochain exercice	<u>1 070 374</u>	<u>-</u>
	<u>1 062 732</u>	<u>2 102 094</u>

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>Coût</u>	<u>Amortis-</u>	<u>Valeur</u>	<u>Valeur</u>
	\$	sement	comptable	comptable
	\$	cumulé	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Équipement de bureau	121 785	33 062	88 723	93 295
Équipement informatique	60 378	17 986	42 392	47 314
Équipement téléphonique	27 376	25 138	2 238	3 197
Améliorations locatives	<u>3 180</u>	<u>255</u>	<u>2 925</u>	<u>-</u>
	<u>212 719</u>	<u>76 441</u>	<u>136 278</u>	<u>143 806</u>

**6. ACTIFS INCORPORELS**

	<u>Coût</u>	<u>Amortis-</u>	<u>Valeur</u>	<u>Valeur</u>
	\$	sement	comptable	comptable
	\$	cumulé	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	137 460	103 581	33 879	10 479
Site Web	109 887	35 339	74 548	103 390
Site Web – programme exécutif	84 582	63 441	21 141	42 287
Site Web – formation continue	<u>39 068</u>	<u>17 262</u>	<u>21 806</u>	<u>30 281</u>
	<u>370 997</u>	<u>219 623</u>	<u>151 374</u>	<u>186 437</u>

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

7. CRÉDITEURS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	487 183	559 900
Sommes à remettre aux gouvernements	<u>136 808</u>	<u>-</u>
	<u>623 991</u>	<u>559 900</u>

8. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE  
DU FONDS DE ROULEMENT

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Débiteurs	38 363	(188 384)
Frais imputables au prochain exercice	20 572	17 364
Créditeurs	64 091	32 969
Produits reportés	<u>703 307</u>	<u>(537 670)</u>
	<u>826 333</u>	<u>(675 721)</u>

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

- a) L'Institut s'est engagé, en vertu de baux pour le local qu'il occupe et des équipements, à verser un montant de 1 421 841 \$ d'ici l'échéance. Les versements exigibles pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2016	163 846
2017	161 704
2018	161 704
2019	161 752
2020	162 288

- b) L'Institut s'est engagé, en vertu d'un contrat de publication de « La Solution IQPF » et du magazine « La Cible », à verser un montant de 755 147 \$. Les versements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2016	371 994
2017	383 153

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2015****9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)**

- c) L'Institut s'est engagé auprès de deux complexes d'hébergement pour l'organisation des congrès devant avoir lieu en juin 2015 et 2016. Des frais d'annulation sont applicables et varient selon la date d'annulation de l'événement.

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'Institut est exposé à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque de l'Institut au 31 mars 2015.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Institut est exposé au risque de crédit par ses débiteurs car il consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt par ses dépôts à terme à taux d'intérêt fixe. Les instruments financiers à taux fixe assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur.

**11. APPORTS EN SERVICES**

L'Institut offre à un participant par cours d'être agent de liaison. En échange, celui-ci obtient gratuitement la formation. Ces opérations ont été comptabilisées à la juste valeur des produits cédés. Des revenus de formation de 28 640 \$ pour 2015 (29 420 \$ pour 2014) ainsi que des frais d'enseignement et préparation du même montant ont été comptabilisés.

L'Institut a également conclu des ententes avec deux partenaires financiers. Chacun s'engage à fournir à l'autre des placements publicitaires. Des revenus de partenaires financiers de 30 000 \$ pour 2015 ainsi que des frais de publicité du même montant ont été comptabilisés.

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>ANNEXE 1 - FRAIS DE FORMATION CONTINUE</b>		
Enseignements et préparation	193 685	252 112
Déplacement	11 254	18 053
Papeterie et impression	12 931	15 374
Location de salles et repas	96 420	154 619
Amortissement des actifs incorporels, site Web – formation continue	<u>9 767</u>	<u>7 495</u>
	<u><u>324 057</u></u>	<u><u>447 653</u></u>

**ANNEXE 2 - FRAIS DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

Enseignements et préparation	221 191	215 435
Déplacement	15 835	20 379
Papeterie et impression	85 276	100 744
Location de salles et repas	14 944	13 232
Remise des diplômes	22 772	13 360
Amortissement des actifs incorporels, site Web – exécutif	<u>21 146</u>	<u>17 095</u>
	<u><u>381 164</u></u>	<u><u>380 245</u></u>

**ANNEXE 3 - SERVICE DES COMMUNICATIONS**

Publicité et promotion	364 963	364 943
Frais de congrès	451 728	378 074
La Solution IQPF et La Cible	365 164	355 596
Dépliants promotionnels	20 697	9 096
Rapport annuel	<u>3 065</u>	<u>2 570</u>
	<u><u>1 205 617</u></u>	<u><u>1 110 279</u></u>

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>ANNEXE 4 - ADMINISTRATION</b>		
Salaires et avantages sociaux	1 436 692	1 320 003
Honoraires professionnels	154 934	161 793
Loyer	151 176	148 738
Déplacement et réunions	56 287	82 115
Entretien et réparations	17 281	20 121
Jetons de présence	33 306	31 270
Frais de bureau	49 910	49 175
Télécommunications	20 071	13 847
Bourse de recherche	5 463	10 000
Fondation pour la planification financière	25 000	-
Formation du personnel	15 581	7 959
Assurances	9 118	7 579
Mauvaises créances	-	2 311
Amortissement des immobilisations corporelles	36 290	31 871
Amortissement des actifs incorporels – logiciels et site Web	<u>39 191</u>	<u>13 664</u>
	<u>2 050 300</u>	<u>1 900 446</u>